

Image not found or type unknown



Deserteur de l'armée depuis 2015

Par **Gwybsi**, le **25/07/2016** à **12:37**

Je suis deserteur depuis 2015 et on vient de me dire que je serais convoqué au tribunal de Metz question que je risque? Prison ?
Bonjour, La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci". Merci pour votre attention...

Par **Visiteur**, le **25/07/2016** à **22:26**

bonsoir, 3 ans sauf omission, avant remise de peine, mais vu le taux d'occupation des prisons, il faut tout faire avec votre avocat pour essayer d'obtenir des travaux d'intérêt général.